



Argentine - Bolivie - Bresil - Chili - Colombie - Costa Rica  
Equateur - Guatemala - Mexique - Panama - Perou

## RÈGLEMENT DU « CHALLENGE DE VENTES DEPARTS GARANTIS 2026 »

### 1. Organisateur

Le concours « Challenges de ventes départs garantis 2026 » est organisé par QUIMTRAVEL / QUIMBAYA LATIN AMERICA, société de type SAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 849 158 779, dont le siège social est situé au 19 allée du clos gagnier, 93 160 NOISY LE GRAND, ci-après désignée « l'Organisateur ».

### 2. Objet du concours

Le concours a pour objectif de **récompenser les agences de voyages participant activement à la promotion et la vente des départs garantis packagés 2026 de l'Organisateur** pendant la période du concours.

### 3. Durée du concours

Le concours se déroulera du **01 octobre 2025** au **31 décembre 2025** inclus. Seules les ventes réalisées et confirmées dans cette période seront prises en compte pour le classement.

### 4. Participants éligibles

- Le concours est ouvert à toutes les agences de voyages professionnelles disposant d'un numéro d'immatriculation Atout France.
- Sont exclus : les employés de l'Organisateur et leurs familles directes, les tour-opérateurs ; les agences groupistes et événementielles.
- Seules les agences de voyages étant inscrites au challenge de ventes via le formulaire disponible sur le site [www.quimbaya-tours.com](http://www.quimbaya-tours.com) pourront prétendre participer au challenge.
- Toute personne ne remplissant pas les conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu concours et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.
- L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect de cette règle.
- La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### 5. Modalités de participation

- Les agences peuvent participer en réalisant des ventes sur tous les circuits en Amérique Latine présents dans la brochure DEPARTS GARANTIS – Edition 2026.
- Ne seront prises en compte que les ventes réalisées sur les circuits packagés (avec vols internationaux) GIRS 2026 (hors « rendez-vous sur place »)

- Les ventes doivent être enregistrées via **quimbayagir@quimbaya-tours.com** ou via tout autre système de réservation inhérent au participant pour être comptabilisées.
- Chaque agence peut participer autant de fois que nécessaire durant la période du concours.
- Toute tentative de fraude ou manipulation entraînera la disqualification immédiate.

## 6. Critères de sélection

- Les gagnants seront déterminés selon le **nombre de passagers vendus, toutes destinations confondues**.
- En cas d'égalité, c'est le chiffre d'affaires des ventes réalisées qui déterminera les gagnants.
- La décision de l'Organisateur est **sans appel**.

## 7. Lots

- Les lots attribués sont les suivant :

Premier lot : un circuit GIR de la programmation 2026, valable pour une personne sur la base d'une chambre double, hors vols internationaux et domestiques.

Deuxième lot : un restaurant latino d'une valeur maximale de 100€ pour deux personnes (hors boissons).

Troisième lot : deux gourdes isothermes

- La destination du voyage sera déterminée par l'Organisateur.
- La date du voyage sera déterminée en accord entre l'Organisateur et le Gagnant.
- Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni transférables.
- Toute annulation d'une réservation confirmée, intervenant après l'annonce des résultats, pourra entraîner l'annulation de l'attribution du lot.
- Les gagnants seront prévenus via leur adresse e-mail professionnel. Sans réponse dans un délai de 15 jours, ils perdront définitivement le bénéfice de leur lot.
- Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait que les gagnants ne répondent pas aux critères du présent règlement, leurs lots ne leur seraient pas attribués.

## 8. Communication des résultats

Les résultats seront annoncés définitivement à la fin du challenge, ou au plus tard le 31 janvier 2026.

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier et valider les résultats avant l'annonce officielle.

## 9. Données personnelles

- Les informations collectées sont destinées à **l'organisation et la gestion du concours**.
- Conformément au RGPD, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant **info@quimbaya-tours.com**.

## 10. Communication

- L'Organisateur pourra utiliser le nom et le logo de l'agence gagnante à des fins promotionnelles, sauf opposition préalable du participant.

## 11. Responsabilité

« L'organisateur » se réserve le droit de modifier le contenu du lot mis en jeu en cas de force majeure (ex. grève, rupture de stock, catastrophe naturelle, pandémie, conflits...).

Sa responsabilité ne sera pas davantage recherchée en cas d'annulation même partielle, ou même en cas de report du jeu concours.

« L'organisateur » se réserve le droit, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, notamment lié à ses fournisseurs ou à des circonstances imprévisibles, de remplacer le lot annoncé, par un lot de valeur équivalente.

Le gagnant sera tenu informé des éventuels changements.

« L'organisateur » ne saurait être tenue pour responsable en cas de non délivrance de l'e-mail annonçant le gain et l'invitation s'y afférant par suite d'une erreur dans l'adresse e-mail (courriel) indiquée par le participant lors de son inscription au présent jeu-concours, en cas de défaillance du fournisseur d'accès, en cas de défaillance du réseau Internet ou pour tout autre cas.

## **12. Litiges**

- Tout litige relatif au concours sera soumis au droit français et à la compétence exclusive des tribunaux du siège social de l'Organisateur.

## **13 . Acceptation du règlement**

- La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.
- Le règlement complet est consultable en ligne sur le site [www.quimbaya-tours.com](http://www.quimbaya-tours.com) ou sur simple demande par email à [quimbayagir@quimbaya-tours.com](mailto:quimbayagir@quimbaya-tours.com)